
[Imprimer](#)

777 TPE et PME concernées par les chantiers olympiques

Image

Le conseil d'administration de la Solideo a fait le point, le 13 juillet 2021, sur les TPE, PME et structures de l'ESS ayant bénéficié de ses marchés et sur l'avancement des chantiers olympiques.

L'institution a dressé un bilan des résultats de la charte en faveur de l'emploi et du développement territorial. 170,8 millions d'euros de marchés ont été attribués à ce jour à 777 TPE et PME ainsi qu'à 31 structures de l'ESS, réparties dans toute la France, tandis que les maîtres d'ouvrage ont réalisé plus de 250 000 h d'insertion.

“Le travail effectué depuis deux ans pour intégrer à travers cette charte les TPE, PME et structures de l'ESS donne des résultats très satisfaisants, affirme la Solideo. Le début massif des constructions et l'organisation, à l'automne prochain, d'un meet-up promet la concrétisation de ces dispositifs et la signature de nouveaux marchés.”

S'agissant de l'insertion professionnelle, second axe de la charte, un travail est mené pour élaborer un cadre technique pour favoriser la qualité des parcours professionnels dans le cadre des chantiers olympiques. “L'objectif est d'inciter les entreprises à mettre en place des dispositifs qui favorisent la formation pour que les heures d'insertion soient une réelle occasion d'acquérir des compétences”, note l'institution.

Point sur les chantiers

La réunion du 13 juillet a également été l'occasion de détailler l'état d'avancement des chantiers olympiques. Le 8 juillet dernier, la décision de la cour administrative d'appel de Paris de rejeter deux recours à l'encontre du projet du Village des médias a constitué une bonne nouvelle pour la Solideo. « Les travaux de viabilisation des terrains reprennent », indique l'institution qui a profité du conseil d'administration pour informer les administrateurs des modalités de poursuite de l'opération.

Du côté des Village des athlètes, après la phase de viabilisation, les terrains ont été livrés ces dernières semaines aux maîtres d'ouvrages. La construction des bâtiments débute sur les différents secteurs, « dans les calendriers prévus initialement ».

La couverture du court Suzanne Lenglen de Roland Garros a fait l'objet d'une signature de l'ordre de service de démarrage des travaux dans le cadre du marché de conception-réalisation. Quant au palais des sports et complexe Auguste Delaune, il est au stade de la signature de la convention d'objectifs.

Un nouveau franchissement

Le marché de travaux du franchissement de L'Ile-Saint-Denis a, lui, été attribué et les travaux ont commencé en juin 2021. Cet équipement doit permettre de relier les quartiers du Village des athlètes Universeine à Saint-Denis et l'Ecoquartier fluvial à L'Ile-Saint-Denis. S'agissant de la base mutualisée au profit de la préfecture de Police, l'avant-projet définitif est finalisé et le lancement des travaux est prévu au printemps prochain.

Le conseil d'administration a par ailleurs décidé la réalisation d'un nouveau franchissement entre le quartier des Francs Moisis et le Stade de France à Saint-Denis. « Alors que le pont tournant actuel

connaît des pannes régulières, ce nouvel ouvrage doit permettre de désenclaver le secteur et de renforcer le lien entre ces deux quartiers », explique la Solideo.

Enfin, les administrateurs ont pris connaissance de la charte d'engagement en faveur de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des employés sur les chantiers. « Cette charte va déployer, à titre expérimental, des actions de prévention au-delà des pratiques habituelles afin d'améliorer encore la sécurité des compagnons en chantiers. »